



SwissLife
Asset Managers

Rapport d'engagement et de vote aux assemblées générales 2024

Octobre 2025

Table des matières

	Introduction	03
1	Approche et stratégie	04
1.1	Activités de vote	04
1.2	Activités d'engagement	05
1.3	Gouvernance et organisation	06
2	Rapport sur les activités d'engagement en 2024	07
2.1	Notre engagement en 2024	07
2.2	Engagement Net Zero by 2050: principaux résultats et progrès accomplis	10
2.3	Etudes de cas	11
3	Rapport sur le vote aux assemblées générales en 2024	15
3.1	Nos votes en 2024	15
3.2	Etudes de cas sur le vote aux assemblées générales en 2024	21
4	Rapport sur l'engagement collaboratif et en matière de politiques publiques	23
5	Perspectives	24
	Annexe 1	25

Introduction

Le Rapport d'engagement et de vote aux assemblées générales 2024 de Swiss Life Asset Managers fournit un aperçu détaillé de nos activités d'engagement et de vote tout au long de l'année. Conformément à nos principes, nous restons déterminés à renforcer les droits des actionnaires, à promouvoir la transparence et à soutenir les initiatives en faveur des droits humains, à contribuer à la lutte contre le changement climatique et à protéger la biodiversité, en particulier dans les sociétés en portefeuille pour lesquelles ces problèmes sont importants.

Durant l'année 2024, nous avons mis à jour notre politique de vote afin d'ancrer davantage nos ambitions en matière de développement durable et de tenir compte des recommandations du [Swiss Stewardship Code](#).

Notre approche d'engagement se concentre sur un engagement thématique proactif, comme notre initiative Net Zero by 2050, et sur un engagement réactif en cas d'incidents portant sur des controverses ESG ou d'autres signaux défavorables en lien avec l'ESG. Dans ce rapport, nous donnons un aperçu de nos efforts en termes d'engagement thématique, présentons les principaux résultats de l'engagement Net Zero by 2050 de Swiss Life Asset Managers, et fournissons des études de cas à titre d'exemples. Nous publions également des chiffres clés en lien avec l'engagement et le vote.

En termes d'actions collectives, nous avons maintenu notre participation à [Climate Action 100+](#) et rejoint l'initiative [Chemical Decarbonisation Investor Coalition de ShareAction](#), soulignant ainsi notre volonté de soutenir la transition climatique.

1 Approche et stratégie

L'approche d'investissement responsable de Swiss Life Asset Managers consiste notamment à œuvrer à un avenir plus durable sur le plan environnemental, en tenant compte de notre responsabilité intergénérationnelle. Chez Swiss Life Asset Managers, les activités d'engagement au niveau des valeurs mobilières englobent l'exercice de droits de vote aux assemblées générales et l'engagement ESG auprès des sociétés en portefeuille ou d'autres parties prenantes (p.ex. associations, autres investisseurs)¹. A travers nos activités de vote et d'engagement, nous collaborons et interagissons avec elles dans le but de générer une valeur financière, environnementale et sociétale à long terme.

Le présent rapport couvre les activités d'engagement déployées par Swiss Life Asset Managers pour le compte de sa clientèle en lien avec la classe d'actifs des valeurs mobilières, à moins que cette clientèle disposant d'un mandat individuel ait choisi de ne pas bénéficier de ces activités. Certains investissements tels que les prêts, hypothèques, titres souverains et fonds de fonds n'entrent généralement pas dans ce périmètre, en raison principalement de contraintes spécifiques incompatibles avec notre démarche d'engagement. Les activités d'engagement et de vote de Swiss Life Asset Managers sont menées à titre fiduciaire pour le compte des investisseurs concernés. En exploitant les droits que lui confèrent les participations qu'elle détient, Swiss Life Asset Managers agit au mieux des intérêts de ses investisseurs.

1.1 Activités de vote aux assemblées générales

Nous exerçons des droits de vote à titre fiduciaire pour le compte de notre clientèle. Dans ce cadre, nous nous concentrons sur les assemblées générales (AG) les plus pertinentes où notre vote a une pondération déterminante au niveau des sociétés en portefeuille, ou lorsque des thèmes clés figurent à l'ordre du jour (voir également le chapitre 3.1). Nous votons à la plupart des AG où des questions environnementales et/ou sociales figurent à l'ordre du jour. Les instructions spécifiques que nous suivons et les objectifs que nous poursuivons avec nos activités de vote sont décrits dans la politique applicable². En 2024, nous avons révisé notre politique de vote. Les principales nouveautés sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Principales nouveautés dans la politique de vote

Principales nouveautés dans la politique de vote
Introduction de directives spécifiques pour les sociétés en portefeuille fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES). Au niveau de ces sociétés, nous soutiendrons les propositions demandant de publier des objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur l'Accord de Paris, de faire certifier ces objectifs selon des normes reconnues et de lier la rémunération des dirigeants à des objectifs climatiques, le cas échéant.
Ajout de nouvelles instructions pour tenir les administrateurs responsables en cas de graves controverses ESG ou de plans de transition climatique insuffisants, y compris le vote contre les réélections, le cas échéant.
Définition plus précise de nos lignes directrices concernant les questions environnementales et sociales, en mettant l'accent sur le changement climatique, la biodiversité ainsi que les droits sociaux et humains. De manière générale, nous soutenons les propositions qui améliorent substantiellement la gestion de l'entreprise selon des principes reconnus, qui promeuvent les aspects sociaux ou environnementaux, tout en améliorant la valeur à long terme pour les actionnaires et/ou les parties prenantes.
Mise en place d'un processus de rappel d'actions dans le cadre de nos activités de prêt, afin de nous assurer que lesdites activités de prêt potentielles soient conformes à notre obligation fiduciaire.
Transparence et gouvernance accrues dans le cadre de notre processus de règlement des conflits d'intérêts en lien avec les activités de vote.

¹ Tels que définis dans la politique de vote et la politique d'engagement de Swiss Life Asset Managers

Procédures de vote et recherche

Les décisions de vote ont été principalement basées sur les recommandations fournies par [Institutional Shareholder Services \(ISS\)](#), notre prestataire de services externe, ainsi que sur des recherches internes supplémentaires et la prise en compte d'autres sources telles que les [PRI de l'ONU](#), [Climate Action 100+](#) et des fournisseurs de données tels que [MSCI ESG Research](#). Les recommandations d'ISS sont adaptées à la politique de Swiss Life Asset Managers. Les résolutions spécifiques (portant sur des sujets environnementaux et sociaux, par exemple) sont examinées au cas par cas par notre équipe ESG Engagement & Stewardship.

Ressources

Durant l'exercice sous revue, l'équipe ESG Engagement & Stewardship a compté 1,5 ETP. Sa mission consiste à définir le cadre et les politiques d'engagement ainsi que de mettre en œuvre les activités d'engagement et de vote en collaboration avec d'autres parties prenantes. Le nombre d'ETP travaillant spécifiquement sur des thèmes en lien avec les activités de vote a été de 0,8. L'équipe ESG Engagement & Stewardship collabore étroitement avec plusieurs équipes (gestion de portefeuille, juridique, conformité, gestion des risques) pour passer en revue les politiques, veiller à la bonne mise en œuvre des activités et intégrer les résultats dans les décisions d'investissement.

1.2 Activités d'engagement

Chez Swiss Life Asset Managers, les activités d'engagement concernant les valeurs mobilières sont associées à des objectifs et étapes spécifiques visant à améliorer ou préserver à long terme la valeur des sociétés en portefeuille pour les parties prenantes et, in fine, la qualité des investissements pour la clientèle. Les résultats de l'engagement peuvent influencer nos décisions d'investissement et de vote et sont intégrés à notre procédure d'escalade.

Les détails spécifiques de nos objectifs d'engagement par pilier thématique, nos principales formes et priorités d'engagement, le suivi de l'engagement et les mesures d'escalade sont décrits dans la politique d'engagement dédiée³.

Engagement thématique

L'engagement thématique est notre pilier d'engagement proactif pour les valeurs mobilières et vise à promouvoir des pratiques durables au sein des sociétés en portefeuille. Nous priorisons et sélectionnons les engagements en fonction de différents facteurs : importance de notre investissement par rapport à nos actifs sous gestion (AsG) et au capital des sociétés, secteurs des sociétés en portefeuille et importance de ces secteurs par rapport aux principales questions environnementales et sociales, évaluation des pratiques des sociétés en portefeuille et de leur transparence par rapport à celles de leurs pairs, ainsi qu'expériences tirées d'interactions antérieures avec les sociétés en question. Swiss Life Asset Managers a sélectionné les thèmes d'engagement prioritaires suivants : Net Zero by 2050, droits sociaux et humains, biodiversité.



² Politique de vote

³ Politique d'engagement de Swiss Life Asset Managers.

Engagement suite à des incidents

Le pilier d'engagement suite à des incidents consiste à adopter une approche réactive en se concentrant sur les sociétés en portefeuille chez lesquelles nous identifions des signaux ESG défavorables, tels que des controverses ESG ou un non-respect du [Pacte mondial des Nations Unies](#) ou des [Principes directeurs de l'OCDE⁴ à l'intention des entreprises multinationales sur une conduite responsable](#). L'engagement auprès des sociétés présentant de tels signaux sera évalué par l'équipe ESG et les gérants de portefeuille, en tenant compte de l'importance et de la gravité des problèmes ESG, de l'exposition de nos portefeuilles et des interactions précédentes avec l'entreprise. Conformément aux recommandations de l'OCDE, Swiss Life Asset Managers traite prioritairement les violations de nature grave et systématique et pour lesquelles nous escomptons des résultats positifs en matière d'engagement. L'objectif premier de ces activités d'engagement est d'encourager la société à prendre des mesures correctives pertinentes, de mieux comprendre les mesures prises par la société pour atténuer/corriger les problèmes identifiés en termes de durabilité et de l'inciter à mettre en œuvre des politiques et des processus plus solides afin d'éviter que des risques ESG similaires ne se reproduisent à l'avenir.

Tableau 2. Piliers d'engagement ESG

	Engagement thématique	Activités d'engagement liées aux thèmes prioritaires «Net Zero by 2050», aux droits sociaux et humains, à la biodiversité dans le but de promouvoir proactivement des pratiques durables au sein de nos sociétés en portefeuille.
	Engagement suite à des incidents	Initiatives d'engagement liées à des controverses ESG ou à d'autres signaux ESG défavorables (p.ex. notations ESG, non-respect du Pacte mondial des Nations Unies) dans le but d'atténuer ou de résoudre les problèmes de durabilité identifiés.

Source: Swiss Life Asset Managers

1.3 Gouvernance et organisation

Notre approche d'investissement responsable vise à intégrer des considérations de durabilité à tous les processus clés. Afin de rationaliser la mise en œuvre et de créer des synergies internes, l'ESG Board de Swiss Life Asset Managers, un sous-comité de la direction générale de Swiss Life Asset Managers, a été créé. L'instance de recours de l'ESG Board est la direction générale de Swiss Life Asset Managers. La direction générale de Swiss Life Asset Managers est intégrée au cadre de gouvernance global du groupe Swiss Life.

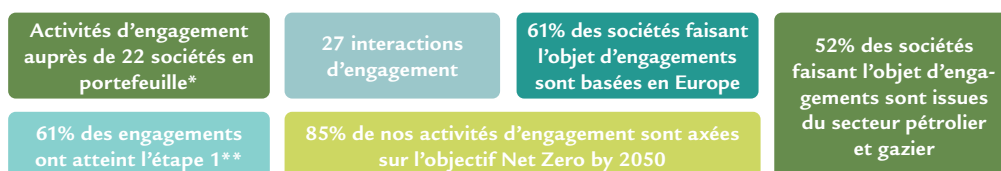
Les thèmes spécifiques aux différentes classes d'actifs sont discutés au sein des comités ESG respectifs. Ces comités sont chargés de transposer la stratégie ESG globale d'entreprise en stratégies spécifiques aux classes d'actifs, de définir les objectifs, les approches de mise en œuvre et les politiques telles que les lignes directrices d'investissement, et de superviser leur mise en œuvre. Le comité Engagements ESG Securities, un sous-comité du comité ESG Securities, est le principal organe de gouvernance pour les activités d'engagement et de vote en lien avec les valeurs mobilières. Les comités ESG des différentes classes d'actifs et le Comité Engagements ESG rendent compte à l'ESG Board et le tiennent informé.

⁴ Organisation de Coopération et Développement Economiques

2 Rapport sur les activités d'engagement en 2024

En 2024, Swiss Life Asset Managers s'est engagée par le biais de dialogues individuels, d'échanges écrits, d'initiatives collectives et de lettres d'investisseurs.

Nous n'avons pas travaillé avec un prestataire externe de services d'engagement en 2024. Bien que nos spécialistes ESG assurent souvent les activités d'engagement, l'identification et l'analyse des principaux enjeux en termes de durabilité ont lieu en étroite collaboration avec les gérants de portefeuille, qui participent également aux interactions avec les sociétés en portefeuille. C'est sur la base de cette collaboration que se met en place un aperçu global des activités des sociétés, en les replaçant dans le contexte du secteur concerné, ce qui permet de rendre les activités d'engagement aussi efficaces et productives que possible et de tenir compte des résultats d'engagement dans nos décisions d'investissement et de vote.



Source: Swiss Life Asset Managers

2.1. Notre engagement en 2024

Nous avons mené un engagement auprès de 22 sociétés en portefeuille et nous sommes impliqués dans 27 interactions, contre 20 sociétés en portefeuille et 24 interactions en 2023. Nos activités d'engagement se sont principalement déroulées sous forme écrite et dans le cadre de conférences téléphoniques.

Dans les cas où l'engagement a été mené par écrit, nous avons communiqué de manière transparente notre objectif d'engagement, fait part des lacunes spécifiques dans les pratiques ou politiques des sociétés en portefeuille, fourni une comparaison avec les meilleures pratiques et ajouté des questions spécifiques sur la position et l'ambition des sociétés pour atteindre les objectifs pertinents. La réponse de la société nous permet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et, dans les cas où les réponses ne sont pas suffisantes, de prendre d'autres mesures d'engagement. Le thème le plus récurrent de l'année sous revue a de nouveau été notre engagement thématique sur les questions climatiques. Durant l'exercice sous revue, nous avons commencé deux nouveaux cas d'engagement. En termes sectoriels et géographiques, nos actions continuent de se concentrer principalement sur les secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que de l'automobile et de la chimie en Europe et en Amérique du Nord.

*Nos activités d'engagement individuel et collaboratif en 2024 ont couvert environ 1,8% des actifs sous gestion (AsG) de l'ensemble de notre portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprise.

**Les différentes étapes sont décrites au tableau 3.

Figure 1. Activités d'engagement ESG entre 2022 et 2024

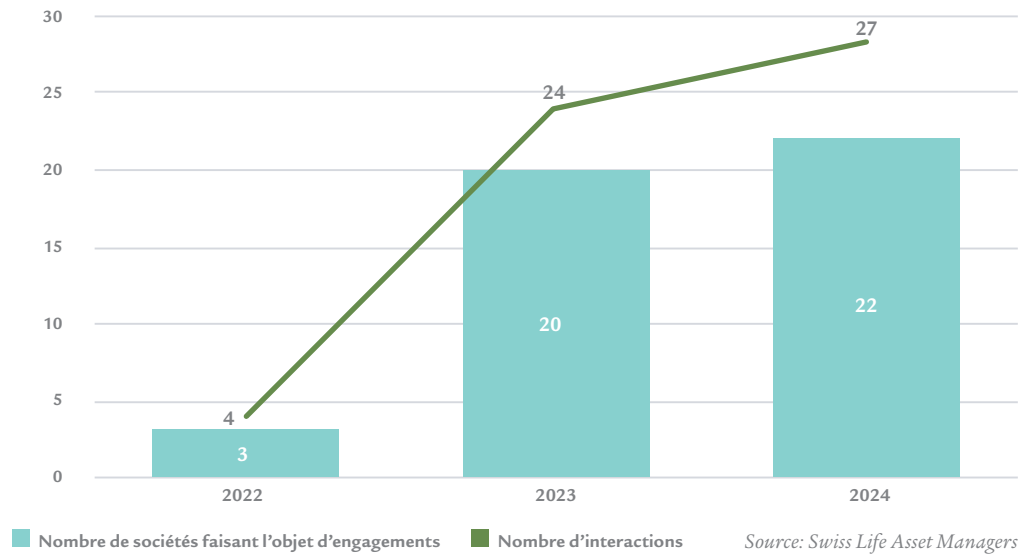


Figure 2. Formes d'interactions d'engagement ESG

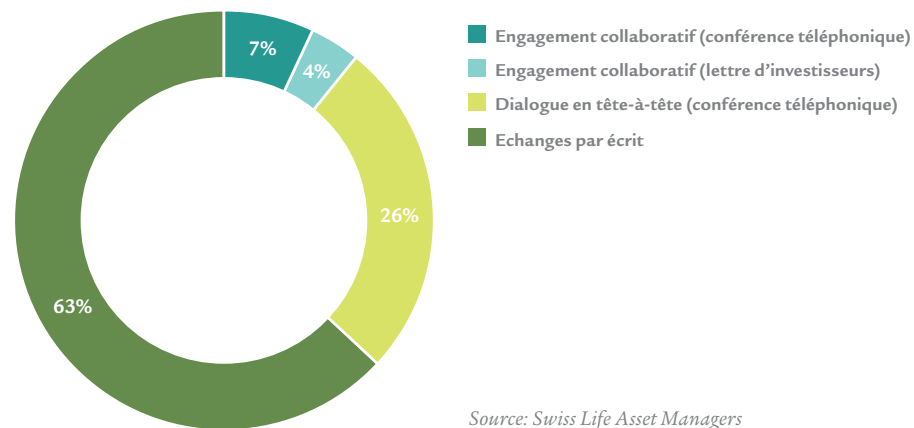


Figure 3. Interactions d'engagement ESG par thème

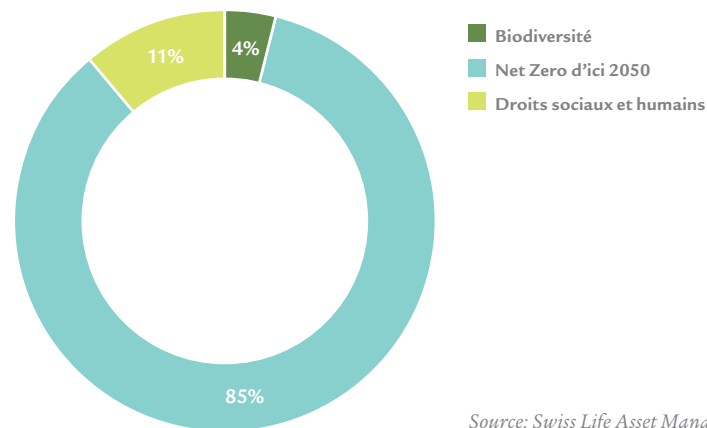
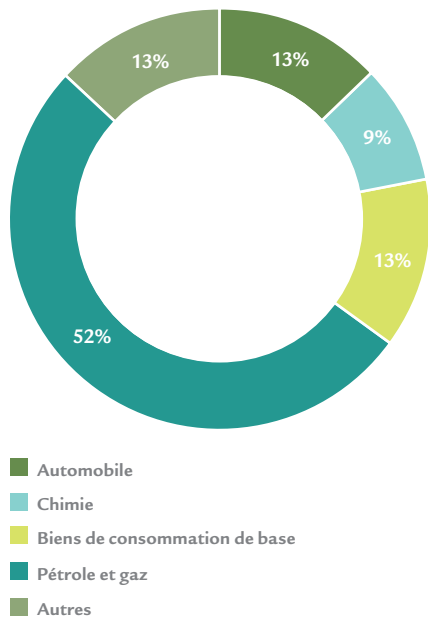
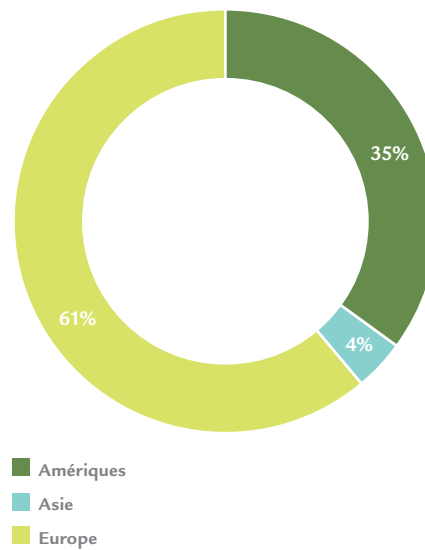


Figure 4. Sociétés faisant l'objet d'engagements, par secteur



Source: Swiss Life Asset Managers

Figure 5. Sociétés faisant l'objet d'engagements, par région



Source: Swiss Life Asset Managers

L'état d'avancement de l'objectif d'engagement est mesuré à l'aune d'un « cadre d'étapes » :

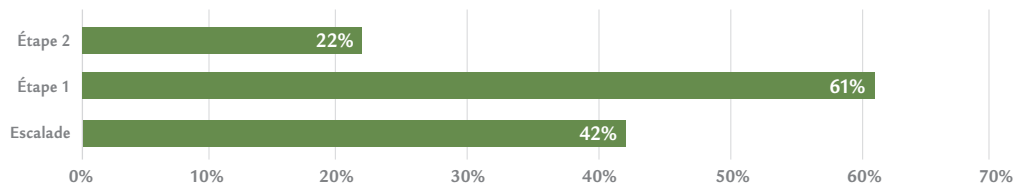
Tableau 3. Cadre d'étapes

Étape 1	La société concernée prend acte des préoccupations exprimées.
Étape 2	La société prend des mesures pour répondre à ces préoccupations.
Étape 3	La société parvient à atteindre les objectifs fixés pour l'engagement.
Echec de l'engagement	L'entreprise ne parvient pas à atteindre les objectifs fixés pour l'engagement.

Source: Swiss Life Asset Managers

61% de nos engagements ont atteint l'étape 1, plusieurs ont donné lieu à des progrès vers l'étape 2, tandis que d'autres ont mené à une procédure d'escalade.

Figure 6. Progrès de l'engagement



Source: Swiss Life Asset Managers

2.2 Engagement « Net Zero by 2050 » : principaux résultats et progrès accomplis

Lancé en 2023, l'engagement thématique « Net Zero by 2050 » de Swiss Life Asset Managers vise à encourager les sociétés en portefeuille à aligner leurs plans de transition sur l'Accord de Paris et à contribuer à la décarbonation de nos actifs sous gestion. Sur la base de l'engagement NZAM⁵ de Swiss Life Asset Managers, nous avons sélectionné 20 sociétés fortement émettrices de GES pour nous engager sur ce thème. En 2024, nous nous sommes attachés à analyser les réponses à nos enquêtes sur mesure sur l'engagement, mais aussi les publications des sociétés en portefeuille et des données externes afin d'actualiser notre évaluation des plans de transition climatique des sociétés sur la base de cinq piliers clés : la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie climatique, les objectifs d'émission de GES et les publications.

Parmi les bons résultats de nos activités d'engagement dans ce pilier, on compte une meilleure publication des objectifs absolus de réduction des émissions de GES et des objectifs de scope 3, l'intégration des objectifs d'émissions dans les systèmes de rémunération des dirigeants, un reporting sur le climat mieux aligné sur des cadres largement reconnus et une plus grande transparence sur les positions de politique climatique et leur alignement sur l'Accord de Paris.

Vous trouverez ci-dessous quelques enseignements clés tirés de nos activités d'engagement auprès des sociétés en portefeuille :

Les efforts des sociétés en portefeuille ont principalement porté sur l'amélioration de la transparence et de la publication d'informations relatives aux risques et opportunités liés au changement climatique. Il est également essentiel d'encourager ces sociétés à allouer des dépenses d'investissement et d'exploitation suffisantes aux efforts d'atténuation du changement climatique.

Nos activités d'engagement ont été les plus efficaces quand les objectifs étaient définis en tenant compte de la disposition et de la préparation de la société et du secteur vis-à-vis de la transition, de l'appui apporté par les stratégies et de la maturité des technologies au service de la transition.

De nombreuses sociétés pétrolières et gazières entrant dans notre périmètre d'engagement sont fortement tributaires du captage de carbone, des combustibles alternatifs et de l'hydrogène pour atteindre leurs objectifs « net zero ». Selon le rapport World Energy Outlook⁶, de l'Agence internationale de l'énergie, ces solutions ne devraient jouer qu'un rôle limité (par exemple pour les secteurs où les réductions sont difficiles) dans la transition énergétique globale par rapport aux énergies renouvelables. Les sociétés entrant dans notre périmètre d'engagement n'ont pas suffisamment mis l'accent sur la mise en place ou le développement de leurs capacités en énergies renouvelables telles que l'éolien ou le solaire.

L'un des plus grands problèmes pour les sociétés du secteur de la chimie entrant dans notre périmètre d'engagement tient à leur besoin d'objectifs plus stricts en termes de réduction des émissions de scope 3, leur principal défi résidant dans la chaîne de valeur complexe de leurs produits, qui complique le suivi et la réduction des émissions. Nous continuons de plaider en faveur d'objectifs de scope 3 plus ambitieux dans ce secteur, en réclamant une approche pragmatique de la mesure de ces émissions.

Il est important que les investisseurs s'engagent vu l'urgence des investissements nécessaires pour atténuer le changement climatique et les intérêts à long terme de notre clientèle. Au cours des dialogues avec les sociétés en portefeuille, celles-ci ont souligné l'importance du soutien des investisseurs pour leurs efforts d'atténuation, au vu notamment de l'environnement de marché de plus en plus complexe.

Si les sociétés ont pris acte de nos demandes de plus grande transparence dans la définition des objectifs de réduction des émissions de GES, la gouvernance climatique et l'évaluation des risques, nous n'avons constaté que des progrès limités concernant nos demandes de relèvement des objectifs de dépenses d'investissement et d'exploitation, notamment en ce qui concerne les principaux leviers de décarbonation, les dépendances vis-à-vis de leviers spécifiques et les plans d'investissement connexes. Ces objectifs resteront une priorité majeure pour nous en 2025.

⁵ Engagement NZAM de Swiss Life Asset Managers

⁶ Source: IEA World Energy Outlook 2024

Etudes de cas

2.3 Etudes de cas: Stellantis, Volkswagen et BASF

Nous présentons ci-après quelques études de cas d'activités d'engagement que nous avons menées auprès de sociétés sélectionnées.

Stellantis

Contexte

Engagement thématique: Net Zero by 2050

Stellantis est une entreprise automobile née en janvier 2021 de la fusion de Fiat Chrysler Automobiles et du groupe PSA. Basée à Hoofddorp, aux Pays-Bas, Stellantis conçoit, produit et commercialise des véhicules pour 14 marques, dont Chrysler, Citroën et Opel.

Nous avons commencé à nous engager auprès de Stellantis en 2023 dans le cadre du programme d'engagement Net Zero by 2050. L'industrie automobile est une grande émettrice d'émissions mondiales de gaz à effet de serre. En 2023, les voitures et véhicules utilitaires ont été responsables d'environ 10% des émissions mondiales de CO₂ provenant d'activités d'exploitation⁷. Au-delà de ces émissions, la production de matériaux tels que l'acier et l'aluminium, largement utilisés dans la construction automobile, vient s'ajouter à l'empreinte carbone du secteur. Cela place ce dernier parmi les secteurs les plus impactants pour le climat, ce qui renforce l'importance de la transition vers des technologies sobres en carbone. Stellantis s'est engagée à atteindre zéro émission nette d'ici 2038, en investissant dans les véhicules électriques (VE), les technologies de batterie avancées et les pratiques opérationnelles durables. En endossant un rôle de leader dans ces domaines, Stellantis et l'ensemble du secteur automobile se révéleront indispensables à la progression des efforts mondiaux en faveur d'un système de mobilité durable.

Activités et objectifs d'engagement

L'objectif de notre engagement auprès de Stellantis est de faire en sorte que ses plans de transition climatique soient davantage alignés sur l'Accord de Paris. Suite à un examen détaillé de la stratégie «*Dare Forward 2030*» de Stellantis, nous avons reconnu son ambition, mais identifié plusieurs lacunes par rapport aux meilleures pratiques.

Sur la base des rapports publiés par la société, nous avons défini un ensemble de priorités d'engagement clés. Parmi elles: la publication d'objectifs absolus de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques pour les trois scopes (scopes 1, 2 et 3), alignés sur la [Science Based Targets initiative](#) (SBTi) pour le court, le moyen et le long terme. Nous avons également encouragé Stellantis à accélérer ses ambitions de dépenses d'investissement et de ventes liées à l'adoption des véhicules électriques (VE) et à veiller à la cohérence de ses activités de lobbying avec l'Accord de Paris.

Nous avons commencé à nous engager par une correspondance écrite, qui est passée par une communication de notre évaluation du plan de transition climatique de Stellantis, puis par un dialogue en visioconférence. Côté société, des représentants des équipes Investor Relations et Sustainability y ont participé, tandis que les équipes de gestion de portefeuille et ESG représentaient Swiss Life Asset Managers.

⁷ Voitures et véhicules utilitaires – Système énergétique – AIE

Au cours de l'appel, nous avons discuté plus en détail des objectifs de réduction de GES de Stellantis et des ambitions régionales en matière de ventes de VE/PHEV (véhicules hybrides rechargeables). Nous avons encouragé la société à obtenir une validation SBTi de ses objectifs, à renforcer ses ambitions en matière de véhicules électriques dans des régions de croissance clés telles que l'Amérique du Sud et l'Inde, et à accroître ses dépenses d'investissement dans les infrastructures de recharge de véhicules électriques. Stellantis a noté que la limitation des infrastructures dédiées aux VE en Amérique du Sud et en Inde posait un défi à une adoption plus rapide de ces véhicules.

Nous avons également abordé la question du nombre limité des informations publiées sur le passage en revue des adhésions à des associations professionnelles et l'alignement de leurs activités sur l'Accord de Paris. Nous avons discuté de l'ambition de Stellantis de définir un calendrier pour mettre fin aux adhésions non alignées sur l'Accord de Paris et de plaider en faveur de politiques publiques soutenant la décarbonation du secteur et l'adoption des véhicules électriques.

Résultats d'engagement

Nous avons trouvé encourageant que Stellantis ait progressé vers nos objectifs d'engagement, étant donné qu'elle a publié des objectifs absolus de réduction des émissions de GES pour tous les scopes, avec des objectifs à moyen (2030) et à long terme (2038).

La société a également publié son premier rapport sur la politique climatique en 2024, apportant plus de transparence sur l'alignement de ses associations professionnelles sur l'Accord de Paris⁸. Bien que ce rapport se révèle insuffisamment clair, nous considérons qu'il constitue une avancée importante pour la société.

Bien que Stellantis passe actuellement par une phase de changement de direction dans une période agitée tant pour le secteur automobile que pour les politiques de lutte contre le changement climatique, nous restons optimistes quant à nos perspectives d'engagement et nous concentrons sur les objectifs en suspens pour accélérer la transition climatique.

Volkswagen

Contexte

Engagement thématique : droits sociaux et humains

Volkswagen Aktiengesellschaft (Volkswagen) est un constructeur automobile mondial basé en Allemagne. En 2023 et 2024, nous avons mené un engagement auprès de la société sur la question des risques en termes de droits sociaux et humains, en lien notamment avec des allégations de travail forcé organisé avec le soutien de l'Etat dans la région chinoise du Xinjiang, où la société exploitait une usine en coentreprise, SAIC Volkswagen.

Activités et objectifs d'engagement

Nous avons lancé l'engagement au printemps 2023 sur la base de notre processus de due diligence ESG et de l'alerte émise par MSCI concernant des allégations d'implication de la société dans des programmes publics de transfert de main-d'œuvre impliquant des Ouïghours et d'autres minorités ethniques. L'objectif de notre engagement est de comprendre et de soutenir l'amélioration des processus de due diligence en matière de droits de l'Homme de Volkswagen

⁸ Stellantis Climate Policy Report 2024/2025 (en anglais uniquement)

et de discuter de mécanismes de correction potentiels, en particulier en ce qui concerne ses activités dans les régions à haut risque.

Nous avons mené plusieurs appels vidéo avec l'équipe de relations avec les investisseurs de Volkswagen. Notre dialogue a d'abord eu pour point central d'inciter la société à réaliser un audit indépendant des droits du travail dans l'usine SAIC Volkswagen au Xinjiang. En décembre 2023, la société a publié un rapport d'audit résumé ne faisant état d'aucune preuve de travail forcé.

En 2024, nous avons pu accéder à l'intégralité du rapport d'audit⁹ et avons identifié quelques lacunes. A notre avis, il y avait des incohérences dans l'application des normes d'audit (p. ex., confidentialité des entretiens) et des préoccupations sur l'indépendance et les qualifications des réviseurs. En poursuivant le dialogue, nous avons exprimé nos préoccupations et demandé des précisions sur l'intention de la société d'améliorer ses processus de due diligence et d'atténuation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Suite à ce nouveau dialogue, Volkswagen a annoncé sa décision de quitter l'usine d'Urumqi et de cesser ses activités connexes dans la région du Xinjiang¹⁰. Nous considérons ce départ de la région comme un signal positif. Cela étant dit, de notre point de vue, les problèmes ont été principalement résolus par l'abandon de l'usine; nous avons fourni à la société d'autres recommandations visant à améliorer plus largement son approche de due diligence en matière de droits de l'Homme tout au long de sa chaîne d'approvisionnement mondiale afin d'éviter de telles controverses à l'avenir.

Nos recommandations ont mis l'accent sur plusieurs nécessités: celle d'accroître la transparence en publiant d'une part des informations détaillées sur les efforts de due diligence en matière de chaîne d'approvisionnement et d'autre part des résultats mettant l'accent sur les domaines à haut risque, celle de mettre en place des processus de correction plus contraignants lorsque des violations sont constatées, et celle d'améliorer la transparence sur les matières premières en fournissant des informations plus détaillées sur l'identification et l'atténuation des risques pour les matières provenant de régions à haut risque.

Résultats d'engagement

Nous saluons l'ouverture d'esprit de la société et sa prise en compte de nos préoccupations, et considérons la décision de quitter l'usine de Xinjiang comme une étape positive. Toutefois, notre engagement se poursuit, car les questions clés ne sont que partiellement traitées, notamment en ce qui concerne les efforts de due diligence en matière de droits de l'Homme et les enseignements tirés sur toute la chaîne d'approvisionnement, notamment dans les régions à haut risque.

BASF

Contexte

Engagement thématique: Net Zero by 2050

Sise en Allemagne, BASF veut être l'entreprise de référence pour la clientèle désireuse d'opérer une transformation écologique dans le secteur de la chimie. En 2024, la société a engrangé 65,3 milliards d'euros de ventes. Son portefeuille comprend, comme activités principales (« core businesses »), les segments Chemicals, Materials, Industrial Solutions, et Nutrition & Care, et comme activités autonomes (« standalone businesses ») les segments Surface Technologies and

⁹ SAIC Volkswagen (Xinjiang) Automotive Company Limited ESG Audit (en anglais uniquement)

¹⁰ All set for future mobility: Volkswagen Group and SAIC Strengthen Longstanding Partnership with New Joint Venture Agreement (en anglais uniquement)

Agricultural Solutions. Le secteur de la chimie est le premier consommateur industriel d'énergie et le troisième sous-secteur industriel en termes d'émissions directes de CO₂ (AIE¹¹). Point de départ de presque toutes les chaînes de valeur de l'industrie, BASF et l'industrie de la chimie dans son ensemble jouent un rôle essentiel dans la transition climatique tout en apportant des produits et des innovations tels que des mousses isolantes pour les bâtiments sobres en énergie, des composants de construction légers et des matériaux de batteries pour l'électromobilité. Il est donc essentiel de transformer la production chimique afin de réduire l'empreinte carbone dans toutes les étapes ultérieures de la chaîne de valeur.

Activités et objectifs d'engagement

Compte tenu de notre influence individuelle modérée, nous avons opté pour rejoindre une coalition d'investisseurs avec ShareAction à partir de mai 2024. ShareAction est une organisation caritative basée au Royaume-Uni qui milite en faveur de l'investissement responsable. Elle travaille avec des investisseurs, des décideurs politiques et d'autres parties prenantes pour établir des normes élevées en matière d'investissement responsable et stimuler le changement dans le secteur financier. La Chemical Decarbonisation Investor Coalition de ShareAction regroupe 46 investisseurs institutionnels. La coalition incite les sociétés du secteur de la chimie à accélérer la décarbonation et à veiller à ce que leurs stratégies de transition climatique s'alignent sur une trajectoire « net zero » à 1,5 °C.

Dans le cadre d'une action collective, nous tirons parti des capacités de recherche de ShareAction tout en apportant notre contribution et en assurant notre soutien à la coalition soutenue par les investisseurs. Avant les appels avec la société, nous avons participé à des réunions préparatoires au cours desquelles les investisseurs se sont mis d'accord sur l'ordre du jour, ont échangé des idées et adressé des questions à l'équipe de direction de BASF. Depuis, nous avons eu un appel avec l'équipe de direction de BASF, dont son directeur général, concernant leurs investissements dans les technologies de transition et l'expansion des matières premières alternatives.

Au cours de l'appel, nous avons fait part de notre intention, en tant que coalition d'investisseurs représentant un total de 21 gestionnaires d'actifs, de clarifier les attentes concernant des éléments spécifiques du plan de transition CSRD de BASF, en particulier sa stratégie pour la transition de la base d'actifs au cours des dix prochaines années. Nous avons par ailleurs répété que nous attendions de BASF qu'elle fixe un objectif de proportion de matières premières alternatives ainsi qu'un objectif plus vaste de réduction de ses émissions sur le scope 3 pour le court terme.

Résultats d'engagement

Nous avons trouvé encourageant que BASF soutienne le Pacte vert de l'UE et son plan industriel, qui préconisent des exigences législatives pour les solutions de recyclage des plastiques, les stratégies de gestion du carbone et les critères d'électricité renouvelable. Bien que BASF ait émis des doutes quant à l'établissement d'objectifs de proportions de matières premières alternatives en raison d'une demande apparemment insuffisante ainsi que de difficultés liées à la disponibilité des données et aux méthodologies limitées pour établir des objectifs de scope 3 en aval, nous l'avons encouragée à renforcer ses activités de lobbying et à adopter une approche plus transparente et pragmatique en matière d'établissement d'objectifs. Nous estimons qu'il s'agit là de mesures essentielles pour développer des technologies de transition et accélérer le passage à des matières premières alternatives. Nous avons bon espoir que notre travail avec ShareAction donnera des résultats positifs pour BASF, qu'il contribuera à renforcer notre expertise dans le secteur et, à terme, à améliorer nos activités d'engagement auprès d'autres sociétés de ce secteur dans leur transition climatique.

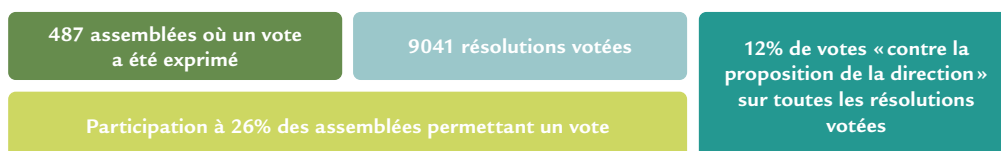
11 AIE Chemicals (en anglais uniquement)

3 Rapport sur le vote aux assemblées générales en 2024

3.1 Nos votes en 2024

Durant l'exercice sous revue, Swiss Life Asset Managers a exercé des droits de vote lors de 487 assemblées générales (AG), pour un total de 9041 résolutions, conformément aux critères et au périmètre définis dans notre Politique de vote¹². Cela représente 26% des assemblées générales auxquelles nous pouvions voter. Conformément à notre politique, nous votons principalement aux assemblées générales pour lesquelles notre exposition d'investissement dépasse un seuil défini ou lorsque les points à l'ordre du jour incluent des thèmes environnementaux et/ou sociaux spécifiques.

Outre l'aperçu présenté dans le présent rapport, Swiss Life Asset Managers publie ses activités de vote sur son site web dans le cadre du Voting Disclosure Service (VDS)¹³ d'ISS.



Source: Swiss Life Asset Managers

Nous avons continué de voter sur des résolutions portant sur des enjeux environnementaux et sociaux pertinents dans le but de promouvoir de meilleures pratiques, tout en améliorant ou en préservant la valeur à long terme pour les actionnaires et/ou les parties prenantes.



Source: Swiss Life Asset Managers

¹² Ce rapport présente une vue consolidée des instructions de vote de Swiss Life Asset Managers. Il est à noter que les mandats gérés pour le compte de clients institutionnels ne font pas partie de nos activités de vote, sauf instructions claires de la part du client pour que les droits de vote soient exercés, auquel cas une telle activité est incluse dans le présent rapport.

¹³ Tableau de bord de vote

Tout au long de la période sous revue, nous avons maintenu notre engagement pour encourager les sociétés à faire preuve d'une plus grande transparence en matière de risques et opportunités liés au changement climatique. Compte tenu des attentes sectorielles, nous nous sommes abstenus de soutenir les plans de transition climatique s'ils ne présentaient pas d'objectifs de réduction des émissions de GES suffisamment solides à court, moyen et long terme. Nous avons approuvé des résolutions appelant les sociétés à aligner leurs efforts sur les exigences liées à l'Accord de Paris et aux directives sectorielles pertinentes telles que celles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Nous avons également soutenu des résolutions appelant à l'adoption d'objectifs de réduction des émissions de GES conformes aux recommandations de la Science Based Targets initiative (SBTi). Dans le but d'encourager les sociétés à développer leurs plans de transition et à réduire leurs émissions conformément à l'Accord de Paris, nous avons soutenu 59 propositions d'actionnaires liées au climat.

59 propositions d'actionnaires liées au climat soutenues sur les 77 entrant dans notre périmètre de vote

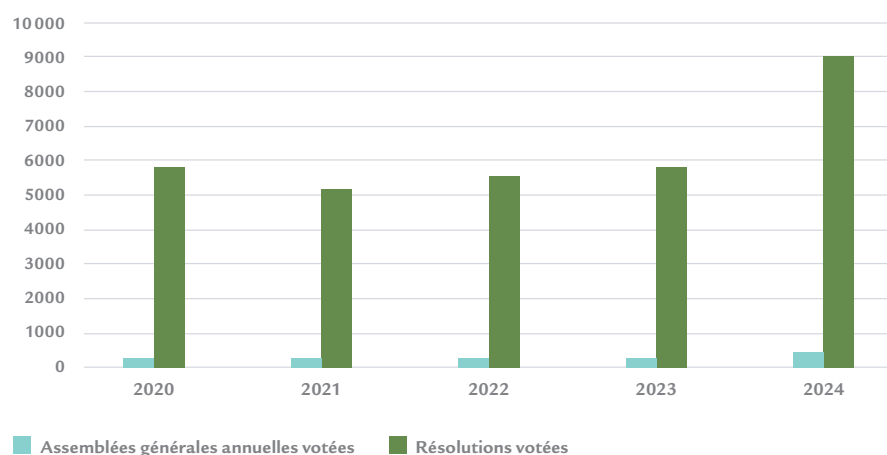
Source: Swiss Life Asset Managers

De ce fait, Swiss Life Asset Managers a été classée 14^e sur 70 gérants d'actifs mondiaux, obtenant le score le plus élevé de tous les gérants d'actifs suisses évalués selon l'analyse de ShareAction¹⁴ sur les plus grands gérants d'actifs mondiaux en fonction de leur vote sur 279 résolutions d'actionnaires d'ordre environnemental et social. Les gérants d'actifs ayant voté en faveur d'un pourcentage plus élevé de ces résolutions ont obtenu un score global plus élevé.

14^e place sur 70 dans le classement Voting Matters de ShareAction

Source: Swiss Life Asset Managers

Figure 7. Evolution des activités de vote

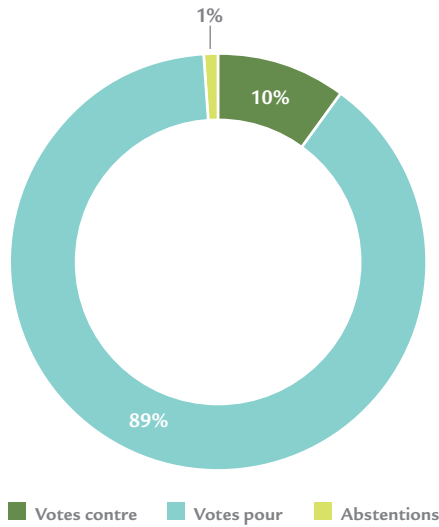


Source: Swiss Life Asset Managers

¹⁴ ShareAction Voting Matters Rapport 2024

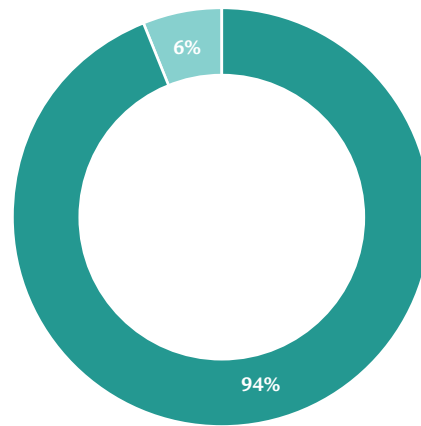
Par rapport à 2023, le nombre de résolutions votées est passé de 5772 à 9041, et le nombre d'assemblées où un vote a été exprimé est passé de 294 à 487. L'augmentation de nos activités de vote a été principalement liée au lancement de nouveaux fonds et à l'introduction de nouvelles règles¹⁵ obligeant les entreprises suisses concernées à approuver les rapports sur le développement durable lors des assemblées générales. Ce point relève de notre périmètre environnemental et social, ce qui déclenche notre participation à l'assemblée générale.

Figure 8.
Vote par instructions de vote



■ Votes contre ■ Votes pour ■ Abstentions

Figure 9.
Votes par type de proposition



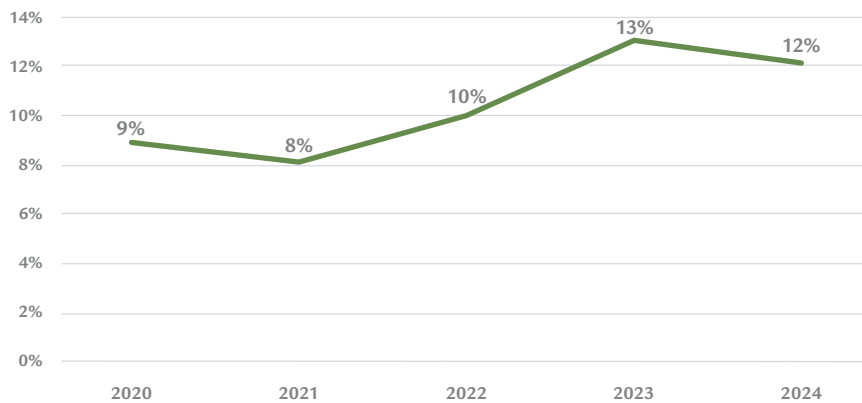
■ Résolutions de la direction ■ Résolutions des actionnaires

*Le niveau de propositions d'actionnaires dans notre périmètre de vote a baissé, passant de 9% en 2023 à 6% en 2024.

Source: Swiss Life Asset Managers

Source: Swiss Life Asset Managers

Figure 10. Pourcentage de votes « contre la proposition de la direction »



Source: Swiss Life Asset Managers

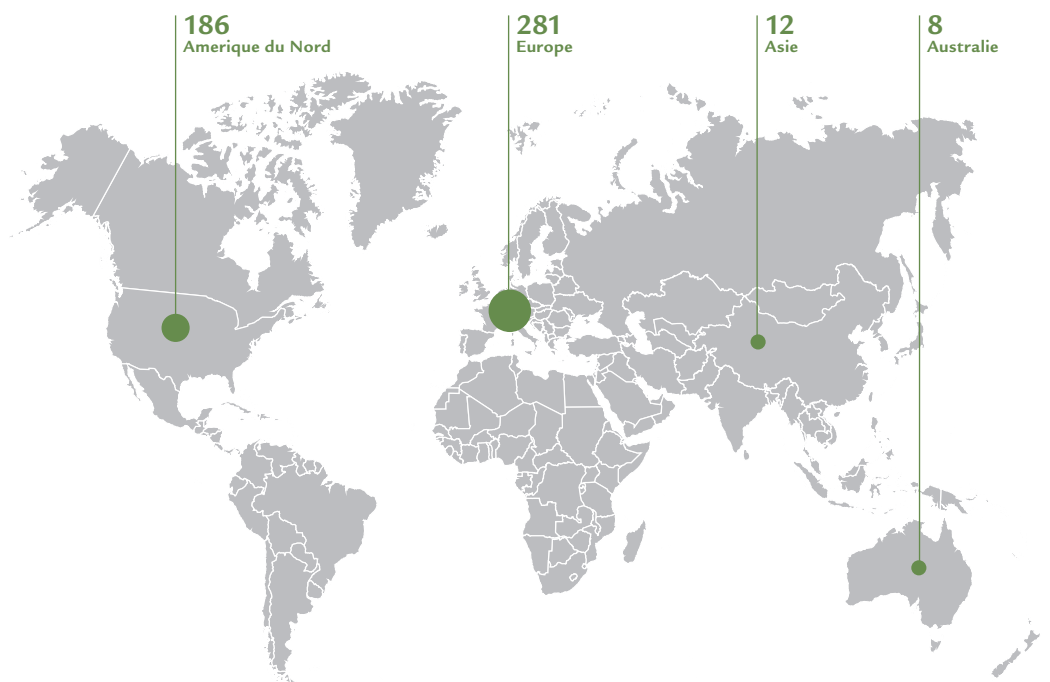
15 Code des obligations « Transparence sur les questions non financières ».

En 2024, nous avons voté dans 12% des cas contre les recommandations de la direction de la société en portefeuille. En général, nous votons contre les recommandations de la direction afin d'exprimer nos préoccupations concernant des questions de gouvernance ou de développement durable, de faire passer nos activités d'engagement à une étape supérieure ou de soutenir des propositions d'actionnaires dans le but d'améliorer la transparence et la responsabilité en matière ESG. Les propositions d'actionnaires ne sont généralement pas soutenues par la direction des sociétés en portefeuille.

Zones géographiques

En fonction de notre exposition d'investissement et des seuils définis, nos activités de vote sont principalement axées sur l'Europe et l'Amérique du Nord. Des résolutions environnementales et sociales étant plus couramment déposées lors des assemblées générales en Amérique du Nord, cela entraîne une augmentation du nombre de votes dans cette région.

Figure 11. Nombre d'assemblées où un vote a été exprimé par région



Source: Swiss Life Asset Managers

Analyse des votes concernant des questions environnementales, sociales et de gouvernance

Dans les chiffres ci-dessous, nous indiquons la répartition des résolutions votées au titre des piliers Environnemental (E), Social (S) et Gouvernance (G)¹⁶ ainsi que celle des résolutions pour lesquelles nous avons voté « contre la proposition de la direction ». 93% des résolutions votées concernaient des enjeux de gouvernance, 4%, des enjeux environnementaux et 3%, des enjeux sociaux. Concernant les enjeux sociaux, le pourcentage de votes contre la proposition de la direction a été le plus élevé avec 59%, suivi de 31% pour les enjeux environnementaux et 9% pour les enjeux relatifs à la gouvernance.

¹⁶ Les résolutions environnementales sont par exemple liées au changement climatique et à la biodiversité. Les questions sociales sont, par exemple, liées aux processus de due diligence en matière de droits de l'Homme et à la diversité des conseils d'administration. Les éléments de gouvernance concernent, par exemple, les élections des administrateurs, les autorisations financières et la rémunération des dirigeants. Nous nous appuyons sur la classification de notre prestataire externe ISS.

Figure 12. Résolutions environnementales, sociales et de gouvernance

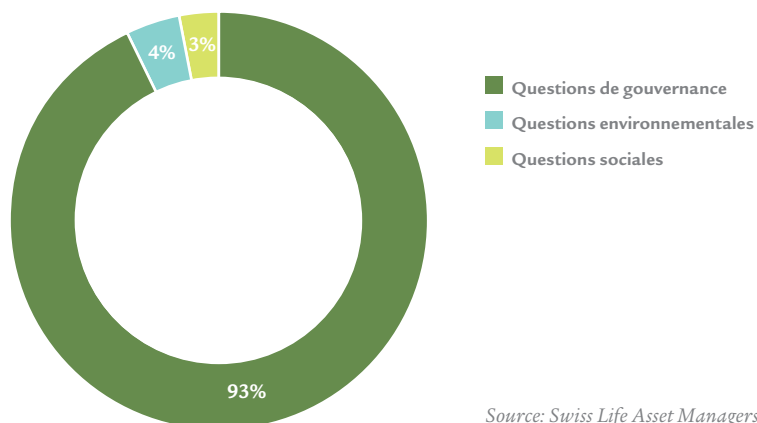
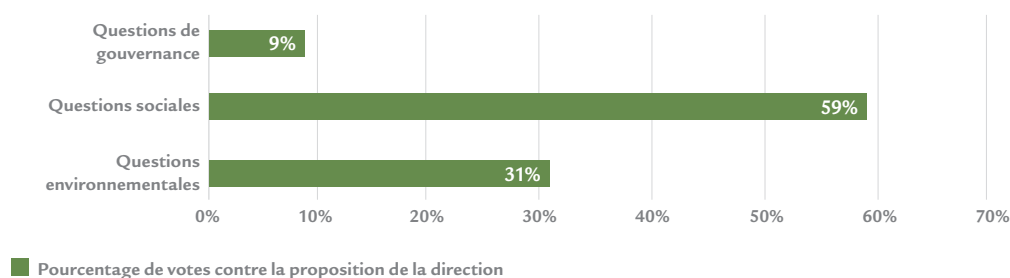


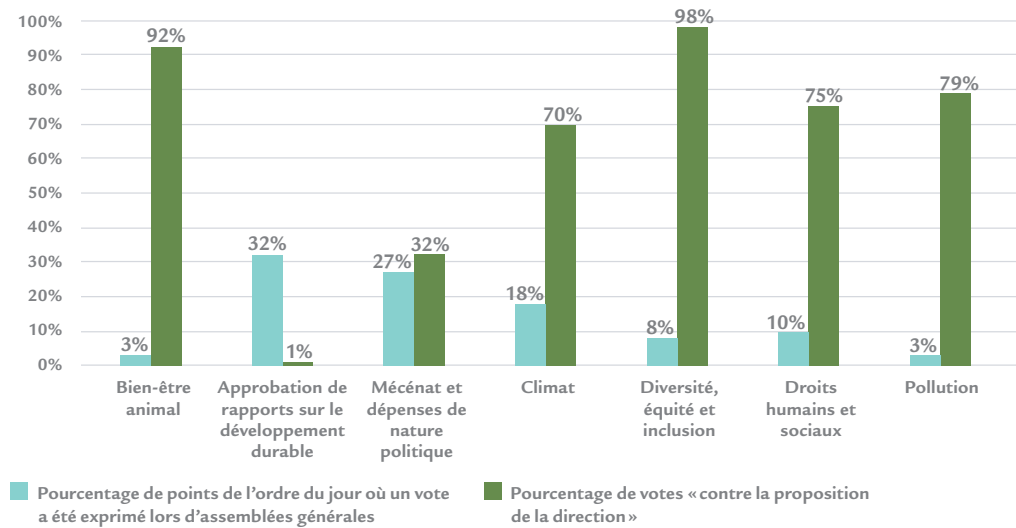
Figure 13. Taux de contestation par catégorie de résolutions environnementales, sociales et de gouvernance



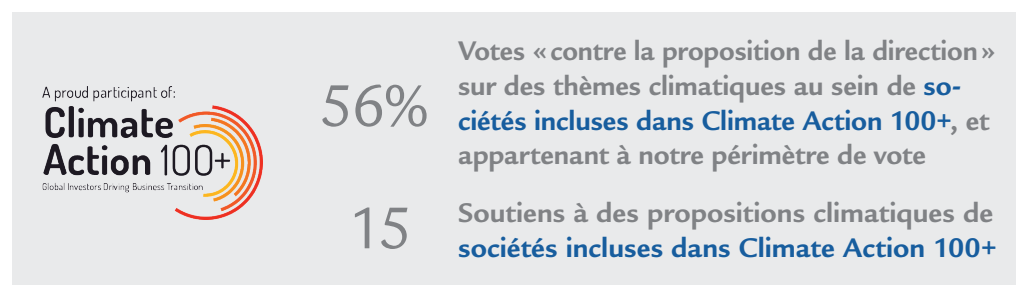
Tout au long de l'exercice sous revue, les investisseurs ont continué de mettre l'accent sur les questions environnementales et sociales, en déposant notamment des propositions d'actionnaires spécifiques sur ces sujets. Dans notre périmètre de vote, les domaines les plus fréquemment abordés par ces résolutions portaient sur les informations relatives au climat, les processus de due diligence en matière de droits de l'Homme et les politiques connexes, ainsi que les pratiques d'entreprise concernant les contributions caritatives et politiques.

Swiss Life Asset Managers n'a déposé aucune proposition d'actionnaire, mais a généralement soutenu celles qui promouvaient des aspects sociaux ou environnementaux et profitaient aux parties prenantes de la société en portefeuille concernée. Nous avons voté contre la recommandation des directions afin de promouvoir de meilleures pratiques sociales et environnementales, l'engagement citoyen des entreprises et la transparence en matière ESG. Nous avons également voté contre des propositions de la direction lorsque nous tenions le conseil d'administration des sociétés en portefeuille responsable de défaillances importantes en matière ESG, telles qu'un manque de transparence et d'ambition en matière d'information sur le développement durable ou des controverses importantes en matière ESG qui n'ont pas été suffisamment traitées. Avec d'autres investisseurs responsables et de long terme, nous utilisons nos droits de vote pour encourager les sociétés en portefeuille à améliorer leurs pratiques ESG conformément à des principes reconnus et pertinents.

Figure 14. Votes « contre la proposition de la direction » sur des thèmes environnementaux et sociaux spécifiques



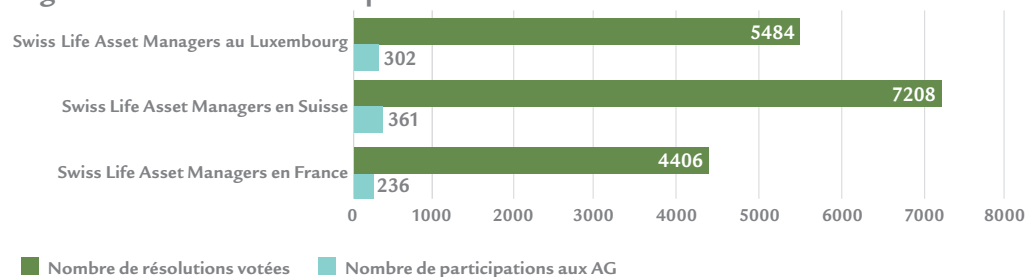
Source: Swiss Life Asset Managers



Activités de vote par entité locale¹⁷

L'illustration ci-dessous présente les activités de vote pour les entités locales de Swiss Life Asset Managers¹⁸.

Figure 15. Activités de vote par entité locale



Source: Swiss Life Asset Managers

¹⁷ Tous les autres chiffres communiqués sont consolidés pour l'ensemble des entités locales.

¹⁸ Les chiffres par entité locale couvrent la palette des fonds domiciliés sur le site concerné et non celle des fonds gérés par les entités concernées.

Etudes de cas

3.2 Etudes de cas sur le vote aux assemblées générales en 2024

3.2.1 Etude de cas : Shell : proposition d'actionnaires sur les objectifs d'émissions de GES de scope 3 à moyen terme

Lors de l'assemblée générale annuelle 2024 de Shell, Swiss Life Asset Managers a soutenu une résolution d'actionnaires coparrainée par 27 investisseurs institutionnels. La proposition demandait à l'entreprise d'aligner ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à moyen terme, en particulier les émissions de GES de scope 3, sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Swiss Life Asset Managers a soutenu cette résolution conformément à notre [politique de vote](#), qui prône des objectifs absolus de réduction des émissions de GES à court, moyen et long terme dans tous les scopes pour les principales entreprises émettrices de GES.

Notre décision de soutenir cette proposition a également été motivée par nos activités d'engagement auprès de Shell, où nous avons identifié et discuté des lacunes du plan de transition climatique de l'entreprise. La suppression de l'objectif de réduction d'intensité carbone absolue de Shell pour 2035 et l'exclusion du gaz naturel liquéfié de ses objectifs absolus de réduction des émissions de scope 3 en 2024 limitent notre capacité à évaluer si Shell progresse dans la réduction de ses émissions de GES et est en mesure d'atteindre son engagement Net Zero by 2050. La proposition a reçu l'appui de 18,6% des actionnaires.

Ces lacunes ont également été au cœur de notre décision de voter contre la stratégie de transition énergétique de Shell et la réélection du président du conseil d'administration lors de l'assemblée générale de 2024. Nous avons voté contre la réélection du président du conseil d'administration, car de notre point de vue, c'est lui qui porte en fin de compte la plus grande responsabilité parmi tous les membres du conseil d'administration pour son incapacité à superviser efficacement la gestion des risques climatiques.

Soutenir la résolution des actionnaires et voter contre la stratégie de transition énergétique de Shell et la réélection du président du conseil d'administration envoient un signal clair à l'entreprise : des objectifs crédibles et solides de réduction des émissions de GES sont essentiels pour maintenir la confiance des investisseurs et atteindre les objectifs mondiaux de l'Accord de Paris.

3.2.2 Etude de cas : propositions d'actionnaires sur le processus de due diligence en matière de droits de l'Homme dans une entreprise américaine du secteur de l'habillement

Lors de l'assemblée générale 2024, Swiss Life Asset Managers a soutenu deux propositions d'actionnaires appelant à une plus grande transparence sur l'approche de l'entreprise en matière de gestion des risques en lien avec les droits humains dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement mondiale. Les propositions demandaient un rapport évaluant l'efficacité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise par rapport à ses objectifs d'équité et à ses engagements en matière de droits humains, ainsi qu'une évaluation de l'impact de la mise en œuvre des principes [de responsabilité sociale fondée sur les travailleurs](#) (Worker-Driven Social Responsibility, WSR).

Notre soutien à la proposition demandant un rapport évaluant l'efficacité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise était fondé sur des préoccupations concernant les pratiques actuelles de due diligence de l'entreprise en matière de chaîne d'approvisionnement et

la pertinence de sa réponse aux allégations de travail forcé impliquant des travailleurs ouïghours. Bien que la société ait déclaré qu'elle ne s'approvisionnait pas dans la région du Xinjiang et que ses fournisseurs n'utilisaient pas de matières provenant de cette région, elle n'a pas fourni aux investisseurs une évaluation complète et détaillée de l'efficacité de ses systèmes d'atténuation des risques et de son cadre de due diligence. De notre point de vue, la déclaration de l'entreprise serait renforcée par un rapport détaillant l'efficacité de ses mesures de traçabilité et d'atténuation des risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons également appuyé ce point en raison de l'absence de réponse de l'entreprise à une lettre d'investisseurs publics concernant des différends salariaux dans des usines de fournisseurs en Asie du Sud-Est.

Nous avons également appuyé la proposition demandant un rapport d'évaluation des cadres de WSR afin de mieux protéger les droits des travailleurs. Bien que la société ait mis en place un éventail d'initiatives en matière de RSE, les modèles de WSR, fondés sur des ententes exécutoires, une surveillance indépendante et la participation des travailleurs, se sont révélés plus efficaces pour lutter contre les abus en matière de travail dans les régions à risque élevé. A notre avis, l'exploration de ces mécanismes pourrait renforcer le processus de due diligence de l'entreprise en matière de droits humains et mieux aligner ses pratiques sur ses engagements déclarés.

Les deux résolutions ont été appuyées par environ 20% des investisseurs. Swiss Life Asset Managers continue d'encourager la société à renforcer la surveillance et la transparence de sa chaîne d'approvisionnement afin de gérer plus efficacement les risques en matière de droits humains.

3.2.3 Etude de cas : propositions d'actionnaires sur l'impact de la demande de plastique vierge chez Phillips 66

Phillips 66 est une société américaine de production d'énergie et de logistique, principalement spécialisée dans le raffinage, le transport et le stockage de produits pétroliers et gaziers, la chimie et le marketing. Lors de son assemblée générale de 2024, une proposition d'actionnaires a été déposée demandant à la société de publier un rapport analysant les implications financières du passage du système économique actuel basé sur l'utilisation massive de plastiques à usage unique fabriqués à partir de matériaux vierges à un système reposant davantage sur des plastiques réutilisés et recyclés.

Cette demande est à considérer en tenant compte des 50% d'investissements en fonds propres de Phillips 66 dans CPChem, qui fabrique et commercialise des produits issus de la pétrochimie et des plastiques à partir de sites en Amérique et au Moyen-Orient. A travers cet investissement, Phillips 66 est impliquée dans la production de matières premières qui entrent dans la fabrication de plastiques. Les analyses de scénarios de CPChem ne concordent pas avec les projections du rapport « [Break the Plastic Wave](#) » cité par le promoteur. Selon les scénarios du rapport, on peut s'attendre à une baisse beaucoup plus forte de la demande de plastiques vierges. Bien que CPChem ait progressé en améliorant ses publications, Swiss Life Asset Managers soutient l'appel à davantage de transparence, qui nous permettrait d'évaluer plus efficacement les progrès de la société dans la gestion des implications financières de son ambition de passer de plastiques à usage unique fabriqués à partir de matériaux vierges à un usage privilégiant l'utilisation d'alternatives recyclées et réutilisables.

Les déchets plastiques, en particulier les plastiques à usage unique, contribuent à la dégradation de l'environnement. Ils s'accumulent dans les écosystèmes terrestres et marins, où ils nuisent à la faune et aux écosystèmes. Compte tenu de ces risques, la publication d'informations plus solides est essentielle pour s'assurer que les efforts de réduction des plastiques sont à la fois résilients financièrement et alignés sur les objectifs environnementaux à long terme.

4 Rapport sur l'engagement collaboratif et en matière de politiques publiques

La participation à des engagements collaboratifs et en matière de politiques publiques sont des mesures clés de Swiss Life Asset Managers qui nous permettent de progresser sur nos priorités d'engagement, de soutenir la publication d'informations en matière de durabilité et de faire progresser la réglementation en matière de finance durable.

L'engagement collaboratif est particulièrement important lorsque nous avons de sérieuses préoccupations, mais que nous n'avons qu'une faible participation ou un effet de levier limité dans une société en portefeuille. En nous associant à d'autres investisseurs et parties prenantes, nous sommes en mesure de renforcer nos efforts d'engagement et d'améliorer nos résultats. Nous prenons part à ces activités dans un souci d'alignement des objectifs d'engagement, et nous nous employons à partager les données d'analyse et de recherche pour décider des mesures d'engagement appropriées.

En 2024, nous avons participé à la Chemical Decarbonisation Investor Coalition de ShareAction, qui vise à encourager les sociétés du secteur de la chimie à adopter des plans de transition crédibles et à s'aligner sur l'Accord de Paris. Nous avons continué de faire partie d'un engagement collaboratif coordonné par Climate Action 100+ et avons rejoint un engagement supplémentaire dans le cadre de l'initiative. A l'instar des objectifs de la Chemical Decarbonisation Investor Coalition, l'ambition de cette initiative est d'encourager les grandes sociétés émettrices de GES à agir contre le changement climatique et à aligner leurs plans de transition sur l'Accord de Paris. Dans les deux cas, Swiss Life Asset Managers a joué un rôle d'investisseur contributeur et n'a pas mené les activités d'engagement. La contribution de Swiss Life Asset Managers consiste notamment à soutenir les principaux investisseurs, à participer à des réunions et à fournir des contributions, à interagir avec les sociétés en portefeuille et à soutenir des mesures d'engagement pertinentes telles que des lettres publiques ou des résolutions d'actionnaires.

Swiss Life Asset Managers a également participé à un engagement en matière de politiques publiques. L'engagement en matière de politiques publiques dans le contexte de l'investissement responsable implique la collaboration des investisseurs avec les gouvernements, les autorités de réglementation et les associations sectorielles pour soutenir des politiques crédibles favorisant les efforts en matière d'ESG et de développement durable.

Nous avons participé au groupe de travail de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) sur la révision de l'autorégulation Sustainable Finance, ainsi qu'à un groupe de travail de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) sur les scores climatiques suisses. Nous avons également participé à des tables rondes organisées par les PRI des Nations Unies sur les activités d'engagement en Suisse, dans le but de partager les meilleures pratiques et d'échanger des informations sur les approches d'engagement.

En outre, nous avons contribué à une publication de recherche¹⁹ dirigée par Timo Heroth et Stefan Behringer de l'Institut des services financiers de Zoug (IFZ) de la Lucerne School of Business, évaluant les facteurs de réussite de l'engagement, les données et la dynamique des activités d'engagement sur la base d'une étude de cas.

Pour plus de détails ainsi que la liste complète des adhésions et initiatives que Swiss Life Asset Managers soutient, veuillez consulter notre site web²⁰.

¹⁹ Engagement Effectiveness by Active Ownership: A Case Study of Net Zero Strategies in Oil & Gas and Automotive.

²⁰ Veuillez consulter les [Activités d'engagement au sein de Swiss Life Asset Managers](#).

5 Perspectives

A l'avenir, nos efforts en matière d'activités d'engagement prendront appui sur les bases posées au cours des années précédentes, en mettant fortement l'accent sur l'alignement de nos pratiques sur l'évolution des attentes et des réglementations. Une priorité clé consistera à aligner davantage notre politique d'engagement sur les recommandations du Swiss Stewardship Code.

Nous continuerons de faire progresser nos activités d'engagement au niveau de l'initiative Net Zero by 2050 de Swiss Life Asset Managers, en mettant l'accent sur l'allocation de capitaux à des solutions sobres en carbone, en encourageant les sociétés en portefeuille à adopter des objectifs climatiques plus crédibles et à mettre en place des structures de gouvernance climatique solides. Le renforcement de notre influence dans ce domaine reste essentiel pour accompagner la transition vers une économie sobre en carbone et préserver la valeur à long terme de nos investissements.

En outre, nous pouvons améliorer encore nos cadres d'engagement thématique dans les domaines de la biodiversité et des droits sociaux et humains. En développant des méthodologies plus claires et en approfondissant notre analyse thématique, nous visons à accroître l'efficacité de nos activités d'engagement.

Annexe 1

Ce rapport est lié aux publications suivantes de Swiss Life Asset Managers disponibles dans la rubrique « Documentation ESG » : cliquer [ici](#) :

- [Politique d'engagement et de vote \(Swiss Life Asset Managers France\)](#)
- [Politique d'engagement \(Swiss Life Asset Managers\)](#)
- [Politique de vote \(Swiss Life Asset Managers\)](#)
- [Politique d'investissement responsable](#)
- [Rapport d'investissement responsable 2024](#)
- [Tableau de bord de vote VDS](#)

Interlocuteurs

Swiss Life Investment Management Holding SA
General-Guisan-Quai 40
Case postale
CH-8022 Zurich
Tél.: +41 43 284 33 11
www.swisslife-am.com

Mentions légales

Editeur: Swiss Life Investment Management Holding SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich ·

Comité éditorial: Vithursan Nellinathan, Noemi Spescha · **Auteurs:** Vithursan Nellinathan ·

Mise en page / conception: n c ag, In der Luberzen 25, 8902 Urdorf ·

Photo de couverture: AdobeStock

© Swiss Life Investment Management Holding SA, Octobre 2025

Clause de non-responsabilité

Le présent document a été préparé par Swiss Life Asset Managers (ci-après « Swiss Life Asset Managers »). Il constitue un document publicitaire qui a été établi à des fins d'information et ne divulgue pas toutes les informations pertinentes concernant les sujets abordés. Bien que son contenu soit basé sur des sources considérées comme fiables, aucune garantie ne saurait être donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Le présent document peut contenir des déclarations prospectives reflétant nos opinions, attentes et projections actuelles. Toutefois, différents risques, incertitudes et autres facteurs sont susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre l'évolution et les résultats effectifs et nos attentes. Nous ne nous engageons ni à les réviser, ni à les actualiser.

Swiss Life Asset Managers décline toute responsabilité concernant les informations contenues dans le présent document, lesquelles peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le présent document ne constitue ni une offre d'émission ou de vente ni une incitation ou une offre pour la souscription ou l'acquisition de parts, d'unités ou d'autres participations financières à des investissements ou pour la fourniture d'un quelconque service financier. Il est fourni à titre purement informatif et ne constitue pas une recommandation personnelle d'investissement. Ce document peut avoir été créé à l'aide de l'intelligence artificielle. Il est soumis à des droits d'auteur, et une autorisation écrite préalable est requise pour son utilisation à des fins publiques ou commerciales.

La source de toutes les données, images et illustrations (sauf indication contraire) est Swiss Life Investment Management SA, ou une autre entité du groupe Swiss Life.

France: la présente publication est distribuée en France par Swiss Life Asset Managers (France), 2bis, boulevard Euroméditerranée, F-13236 Marseille et 122, rue La Boétie, F-75008 Paris à ses clients et clients potentiels. **Allemagne:** la présente publication est distribuée en Allemagne par Swiss Life Asset Managers Luxembourg, succursale allemande, Darmstädter Landstraße 125, D-60598 Francfort-sur-le-Main et BEOS AG, Kurfürstendamm 188, D-10707 Berlin. **Luxembourg:** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Luxembourg S.A., 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. **Royaume-Uni:** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers UK Limited., 55 Wells St, London W1T 3PT, United Kingdom. **Suisse:** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, CH-8022 Zurich. **Norvège:** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Nordic AS, Haakon VII's gt 1, NO-0161 Oslo. **Italie:** la présente publication est distribuée en Italie par Swiss Life Asset Managers Luxembourg, succursale italienne, Via San Prospero 1, 20121 Milano (MI), Italia. **Danemark:** la présente publication est distribuée par Swiss Life Asset Managers Danmark, filiale de Swiss Life Asset Managers Luxembourg, Luxembourg, Frederiksgade 11, 1. tv, 1265 København, 1265 Frederiksgade.

*Nous permettons à chacun de
construire son indépendance financière
pour vivre selon ses propres choix.*